

Le concept de coordination dans l'enseignement des SES

Alain Beitone

Montpellier 18 décembre 2017

La coordination dans les programmes

La coordination dans le programme de 2001

Le point 2.1 du programme de première de 2001 s'intitule :

La coordination par le marché

B.O. n° 28 du 12 juillet 2001

Programme de première

Item 3 (Partie économie)

La **coordination** par le marché

BO, n° 21, mai 2013

Programme de première

Item 2.2 (partie sociologie)

On montrera que les réseaux sociaux
constituent une forme spécifique de
coordination entre acteurs

BO, n° 21, mai 2013

Programme de première

Regards croisés

Entreprise, institution, organisation

On montrera comment l'entreprise constitue un mode de **coordination** des actions par la **hiérarchie**. On mettra aussi en évidence comment **coopération** et **conflits** s'entremêlent dans la production de l'action collective

BO, n° 21, mai 2013

Programme de terminale

Item 2.2 : La place de l'UE dans l'économie globale

On s'interrogera sur les difficultés de la **coordination** des politiques économiques dans l'Union européenne

BO, n° 21, mai 2013

D'autres points du programme qui ne sont pas sans rapport avec la coordination

- Institution, organisation, coopération
- Monnaie
- Régulations et déséquilibres macroéconomiques
- Socialisation, normes, valeurs
- Contrôle social et déviance
- Solidarité et désaffiliation
- Développement durable
- Liens sociaux et primat de l'individu
- Marché du travail et gestion de l'emploi

La dialectique social/privé

- Marx et la socialisation des forces productives
- Marx et la socialisation des travaux privés
- Aglietta et Orléan : « Dans l'ordre économique, la monnaie est l'instrument de conversion de l'individuel en collectif et du privé en social » (La monnaie souveraine, Odile Jacob, 1998).
- Individualisme et cohésion sociale
- Effets pervers de l'agrégation des comportements individuels rationnels

Les manuels de SES et la coordination

La disparition de la coordination

« Sur les neuf manuels étudiés, un fait l'impasse complète sur le concept de coordination, trois proposent une définition erronée et cinq font figurer le terme dans les titres de parties ou de chapitres, mais ne donnent pas de définition et ne proposent pas aux élèves des activités qui leur permettraient de s'approprier le concept ».

Alain Beitone et Margaux Osenda (2014)

Coordination et savoir en miettes

« Aucun effort de problématisation, de mise en relation des concepts n'est effectué par les manuels scolaires. On est en présence d'un savoir en miettes, d'une « pulvérisation » de documents plus ou moins pertinents. La charge de la conceptualisation est donc laissée aux élèves ce qui constitue un facteur puissant de création d'inégalités d'apprentissage ».

Alain Beitone et Margaux Osenda (2014)

Coordination et pédagogie invisible

« L'institutionnalisation des savoirs à maîtriser par les élèves est très insuffisante et la classification des savoirs pratiquement absente : les divers registres de langues, les textes de statut hétérogène sont juxtaposés et le soin est laissé aux élèves de mettre dans cet ensemble un peu de cohérence ou de rigueur. Ne peuvent le faire que ceux qui trouvent hors de l'école les savoirs et les méthodes de travail que les manuels n'offrent pas ».

Alain Beitone et Margaux Osenda (2014)

Un exemple d'erreur dans un manuel récent

« Il existe deux grandes formes principales d'organisation des échanges de biens et de services entre des agents économiques.

La première forme est celle que l'on trouve dans une économie de marché, qui est un système d'organisation des échanges où les agents économiques confrontent leur offre et leur demande pour aboutir à la formation d'un prix d'échange. C'est un système décentralisé car les prix et les quantités échangées résultent de cette confrontation. La production est donc réalisée sur une multitude de marchés ; sur chacun sont produits des biens ou des services variés, en fonction de l'évolution de l'offre et de la demande.

La seconde forme d'organisation des échanges est celle de l'économie centralement planifiée, qui était pratiquée dans les ex-pays socialistes (URSS et autres pays de l'Est ayant adopté ce système économique). Dans ces économies il n'y a pas de marché, mais un centralisateur qui décide, à partir d'un plan global, comment affecter les ressources productives pour produire. Historiquement, cette seconde forme d'organisation des échanges a été un échec ; elle a aujourd'hui quasiment disparu (elle existe encore en **Corée du Nord**). Elle s'est avérée moins efficace que l'économie de marché, générant moins de richesses que cette dernière ». (texte des auteurs du manuel).

Manuel de première, Coll. Echaudemaison, Nathan, 2015, p. 49. Le chapitre 3 s'intitule « Les caractéristiques du marché » (p. 46). Le terme coordination qui figure dans le programme a donc disparu.

Des définitions problématiques

Coopération : adhésion et contribution d'individus ou groupes d'individus à un **objectif commun**.

Coordination : agencement imposé ou spontané de comportements d'individus ou groupes d'individus en vue de la réalisation d'un **objectif commun**.

Manuel Première Nathan 2015 (p. 356)

Science économique et coordination

Adam Smith et la coordination

« Smith s'interroge avant tout sur la façon dont les individus parviennent à vivre ensemble, autrement dit sur les conditions de coordination qui, par définition, ne relèvent pas du seul comportement d'individus isolés et indépendants. (...). La création de richesse est, pour lui, une affaire d'organisation sociale dans laquelle le marché a une place déterminante, mais dont l'Etat n'est pas absent »

M. Amendola et J.-L. Gaffard (2012), **Capitalisme et cohésion sociale**, Economica (pp. 18-19).

Ronald Coase et la coordination

« Pour rechercher une définition de la firme, il faut embrasser tout d'abord le système économique du regard de l'économiste. Prenons la description donnée par Sir Arthur Salter : « Le système économique normal fonctionne de lui-même. Ses opérations courantes ne sont soumises à aucun contrôle. Il n'a besoin d'aucune surveillance centrale. Dans la totalité des activités et des besoins humains, l'offre est ajustée à la demande et la production à la consommation par un processus automatique, flexible et fin. » Un économiste conçoit le système économique comme un ensemble où le mécanisme des prix assure la coordination nécessaire ; il voit en conséquence la société moins comme une organisation que comme un organisme »

R. Coase, 1937, La nature de la firme.

Coase, la coordination et la hiérarchie

« Si un travailleur se déplace du service Y vers le service X, ce n'est pas à cause d'un changement de prix relatif, mais parce qu'on lui ordonne de le faire. On peut répondre à ceux qui critiquent la planification économique en objectant que tout problème se résout en mouvements de prix, par la remarque selon laquelle il existe une planification à l'intérieur de notre système économique qui est différente de la planification individuelle mentionnée plus haut, et qui s'apparente à ce qu'ordinairement l'on nomme planification économique. L'exemple donné ci-dessus est typique d'une large partie de notre système économique moderne. Les économistes, bien entendu, n'ont pas ignoré ce fait. Marshall fait de l'organisation un quatrième facteur de production ; J.B. Clark attribue à l'entrepreneur la fonction coordinatrice ; le Pr Knight introduit des dirigeants qui coordonnent. Comme D.H. Robertson le souligne, nous trouvons « des îlots de pouvoir conscient dans un océan de coopération inconsciente, comme des morceaux de beurre flottant dans le babeurre. » R. Coase, La nature de la firme

Coase : l'entrepreneur ou les prix ?

« Hors de la firme, les mouvements de prix dirigent la production, laquelle se voit coordonnée à travers une série de transactions intervenant sur le marché. A l'intérieur de la firme, ces transactions de marché sont éliminées et l'entrepreneur coordinateur qui dirige la production se voit substitué à la structure compliquée du marché et de ses transactions d'échange. Il est clair que ce sont des méthodes alternatives de coordination de la production »

Coase précise en note : « Dans la suite de cet article, j'utiliserai le terme « entrepreneur » pour désigner la ou les personnes qui, dans un système concurrentiel, se substituent, en matière de répartition des ressources, au système des prix ».

R. Coase (1937), *La nature de la firme*, **Revue Française d'économie**, n° 1, 1987

Keynes, Hayek et la coordination

« Un des éléments clés du débat entre Hayek et Keynes repose sur deux conceptions alternatives de la coordination inter-individuelle. En effet, l'analyse des fluctuations conjoncturelles par Hayek et Keynes se caractérise par un point de départ commun, qualifié de question de la coordination : comment se coordonnent les actions des individus dans une économie décentralisée ? De plus, Hayek et Keynes sont tous deux d'accord pour considérer que la coordination entre les agents ne se produit pas sans difficultés. Ils reconnaissent en cela l'éventualité d'un problème de coordination inter-individuelle. Néanmoins, Keynes et Hayek n'offrent pas une réponse similaire à la question de la coordination. La controverse entre Hayek et Keynes est par conséquent révélatrice de deux interprétations du problème de coordination »

A. Zouache, Le problème de la coordination dans la controverse Hayek-Keynes, **Recherches économiques de Louvain**, n° 69, 2003/4

La coordination : question centrale en économie

« Depuis ses origines, la question de la coordination des décisions individuelles privées et intéressées constitue un objet de recherche central en économie politique. Qu'il s'agisse de la main invisible smithienne, qui assurerait la gravitation des prix de marché autour des prix naturels (d'équilibre), ou des axiomes d'un marché concurrentiel walrasien, qui garantiraient l'obtention d'un état final de compatibilité globale des décisions économiques séparées, ou encore des mécanismes « naturels » de sélection par les prix de marchés libres hayékiens, qui seraient plus efficaces que les mécanismes de coordination centralisée et planifiée, les principaux modèles référentiels (dominants) de l'économie de marché posent la question de la coordination des activités indépendantes comme la question centrale dans l'étude de l'économie ».

Faruk Ulgen (2012), La monnaie et la coordination dans une économie de marché. Journée d'étude « Création monétaire », Les économistes atterrés

Les économistes et la coordination

« la question de la coordination des plans des agents a toujours été au centre des préoccupations de la théorie économique »

Eric Brousseau (1995) *De la science du marché à l'analyse économique des formes de coordination*, Cahiers français, n° 272

« La coordination d'agents économiques sur un espace et à un moment donné n'est pas un problème nouveau pour les économistes »

Maurice Baslé (2000) *Le traitement de la coordination d'agents dans les modèles économiques*, in Baslé M. (éd.), **Economie politique de la coordination en Europe**, Economica

Coordination et économie décentralisée

« La théorie économique depuis son origine pose cette question de la coordination en considérant un type particulier et extrême d'organisation économique, dans laquelle les centres de décision économique sont les plus nombreux possibles. A la limite, chaque individu peut y être un centre de décision. Plus encore ces centres décident de manière isolée, indépendamment les uns des autres »

C. Pignol, La théorie de l'équilibre général, Presses universitaires du Septentrion, 2017, p. 17.

Cohérence, incohérence et coordination

« Toutes les sociétés, quel que soit le type d'institution qui les gouverne rencontrent un problème économique commun : celui de la cohérence des décisions économiques. Une société qui systématiquement produit des décisions incohérentes ne peut pas fonctionner économiquement »

C. Pignol, La théorie de l'équilibre général, Presses universitaires du Septentrion, 2017, p. 17.

Marché et organisation

« Marché et organisation sont d'ailleurs largement substituables et le remplacement de l'un par l'autre, le déplacement des frontières, est très fréquent. Le marché remplace l'organisation quand une entreprise licencie ses femmes de ménage et fait appel à un spécialiste de nettoyage de bureaux. A l'inverse une organisation remplace un marché quand on embauche un comptable à temps plein au lieu de faire appel à un cabinet spécialisé extérieur ».

G. Abraham-Frois, **Economie politique**, Economica, 6^{ème} édition, 1996, p. 406

G. Abraham-Frois précise que « marché » et « organisation » sont deux institutions.

Marché, organisation, coordination

« En ce qui concerne le fonctionnement, le marché et l'organisation ont évidemment un trait commun ; dans l'un et l'autre cas, il s'agit d'un mode d'allocation de ressources et de coordination des activités économiques au travers d'une combinaison de décisions individuelles. Mais l'opposition, évidente et claire, est fondée sur le couple prix-règles »

G. Abraham-Frois, **Economie politique**, Economica, 6^{ème} édition, 1996, p. 406

Coordination intentionnelle et inintentionnelle

« La coordination est relativement intentionnelle dans une organisation (qui constitue une groupe), alors qu'elle est inintentionnelle sur un marché (où se rencontrent des individus qui constituent un simple ensemble de co-contractants). La firme a la personnalité morale, elle prend des décisions périodiquement; ce n'est pas le cas du marché »

G. Abraham-Frois, **Economie politique**, Economica, 6^{ème} édition, 1996, p. 406-407

Monnaie et coordination

« L'économie de marché se fonde sur la division des activités humaines : les individus sont séparés les uns des autres et ne connaissent *a priori* ni les désirs ni les besoins d'autrui. Un médium social extérieur à tous les individus, appelé la monnaie, est né de la confiance commune pour rendre les échanges possibles »

Michel Aglietta et Guo Bai (2012), *La voie chinoise. Capitalisme et empire*, Odile Jacob (p. 10-11)

Finance et coordination

« La finance est au cœur de la coordination capitaliste, car chaque firme doit y recourir pour accumuler du capital et accroître l'emploi »

Michel Aglietta et Guo Bai (2012), *La voie chinoise. Capitalisme et empire*, Odile Jacob (p. 12)

Coordination : les limites du marché

« En bref, la solution des problèmes de coordination ne réside, ni dans le rôle régulateur des marchés financiers, ni dans une extension des relations de marché au détriment des relations hiérarchiques ou de coopération, pouvant impliquer d'attribuer un rôle essentiel à des *traders* ayant une fonction de régulation, ce qui pourrait apparaître comme un retour à la situation d'avant la révolution managériale, celle où les marchands jouaient un rôle clé. Quelles que soient les technologies mises en œuvre, l'exigence de coordination ne saurait être satisfaite dans le cadre de pures relations de marché. Elle requiert des arrangements institutionnels spécifiques. C'est dans cette perspective qu'il faut interpréter les changements en cours dans l'organisation industrielle, le passage de la firme verticalement intégrée à une structure résiliaire associée à des formes de couplages organisationnels plus ou moins souples ».

J.L. Gaffard, *Coordination, marché et organisation*, **Revue de l'OFCE**, n° 85, 2003-2

Défaut de coordination et coordonnateur extérieur

« L'économie peut se trouver dans une situation d'équilibre de sous-emploi, de sous-activité, comme résultat des différences entre les décisions qui sont favorables individuellement et les décisions qui sont favorables collectivement. Ainsi, un changement général de stratégie de tous les agents économiques améliorerait le bien-être mais n'est pas réalisé parce qu'aucun agent économique n'a d'incitation individuelle à changer de conduite: les décisions de ces agents ne sont pas coordonnées.

(....) un changement simultané des actions de tous les agents économiques serait efficace d'un point de vue collectif ; cependant, aucun agent n'a intérêt individuellement à entreprendre ce changement. Cela implique que l'économie peut rester bloquée à un équilibre dominé du point de vue du bien-être sans pouvoir passer à un équilibre dominant puisque personne n'a l'incitation individuelle de débiter le mouvement. Cette situation résulte de ce que, si chaque agent économique, à l'équilibre de Nash-Cournot, prend bien en compte, dans sa fonction de réaction, les décisions des autres agents, et même les effets de ses propres décisions, il ne réalise pas qu'on passerait à un équilibre Pareto supérieur si les actions des agents étaient coordonnées, par exemple sous l'influence d'un « coordonnateur » extérieur ».

P. Artus, *Défaut de coordination des activités. Principes et exemples*, **Revue économique**, Vol. 44, n° 3, 1993

Défaut de coordination et incertitude

« Un échec de coordination se produit lorsqu'il est socialement possible d'obtenir des améliorations mutuelles de bien-être, mais qu'aucun ajustement de marché ne permet d'atteindre, car aucun agent privé n'est incité à s'éloigner de l'équilibre existant. (...) Comment un échec de coordination peut-il se produire ? En raison des interactions stratégiques entre les individus qui cherchent à acquérir des connaissances dans des conditions d'incertitude endogène ».

M. Aglietta, *La maîtrise du risque systémique international*, **Economie internationale**, Revue du CEPII, n° 76, 4ème trimestre 1998

Sociologie et coordination

Sciences sociales et coordination

« La coordination est véritablement la question centrale des sciences sociales qu'il s'agisse de l'analyse économique, de la sociologie ou de la science politique. La théorie des jeux, que l'on peut définir rapidement comme une théorie de la décision en situation d'interaction, avait fait de la coordination un enjeu de recherche majeur. Après avoir été investie tout d'abord par les économistes, elle est maintenant largement transversale à l'ensemble des sciences sociales ».

Patrice Duran, Emmanuel Lazega, "*Action collective : Pour une combinatoire des mécanismes de coordination*", in **L'Année Sociologique** n°65, 2015

<https://www.cairn.info/revue-l-annee-sociologique-2015-2-page-291.htm>

Coordination : action intentionnelle et structures sociales

« Pour la sociologie, la coordination peut tout à la fois procéder d'une action intentionnelle comme elle peut être expliquée par la façon dont les structures sociales et les cultures orientent les comportements des acteurs. Elle se pose ainsi à des niveaux différents, certes complémentaires, mais qui n'appellent pas les mêmes analyses, les mêmes raisonnements ni les mêmes méthodologies : soit la coordination est le résultat de croyances, d'effets de domination, d'institutions qui, par des mécanismes propres, parviennent à imposer aux acteurs sociaux des comportements appropriés ; soit inversement elle est le fruit d'une recherche intentionnelle d'un ordre stable que ce soit pour administrer, produire, protester, faire du sport, etc. ».

Patrice Duran, Emmanuel Lazega, "*Action collective : Pour une combinatoire des mécanismes de coordination*", in **L'Année Sociologique** n°65, 2015

<https://www.cairn.info/revue-l-annee-sociologique-2015-2-page-291.htm>

Coordination et action collective

« L'action collective peut être définie de plusieurs manières. Dans une perspective sociologique axée sur les mouvements sociaux, elle désigne surtout des formes de mobilisation sociale autour d'un objectif, d'une revendication. Dans une perspective de l'action organisée, elle vise plutôt la production de règles, par un jeu de négociation et de délégation, qui vont conduire à une hiérarchie organisationnelle. Cette perspective est proche de l'analyse économique de l'action collective qui pose également le postulat d'individus dotés d'intérêts, de représentations, de ressources. Mais l'analyse économique met plus l'accent sur la coordination des actions individuelles que sur les jeux stratégiques. Sans entrer dans une longue discussion théorique nous mettons en avant le concept de coordination dans la mesure où il est relativement neutre quant aux différentes manières dont la coordination peut se faire : par le calcul de l'efficacité (économie), par des valeurs ou objectifs partagés (sociologie), par des traditions (ethnologie) ou par les interactions spatialisées (géographie). Chaque discipline privilégie en fait un mode de coordination comme constitutif de l'action collective et donc un certain nombre de catégories (intérêt, valeur) explicatives. Il est vrai que les rapports marchands sont un mode de coordination qui forme une sorte spécifique d'action collective, mais que la loi ou la tradition sont d'autres formes de coordination qui fonctionnent autrement ».

Marc Mormont (2014), « Le sociologue dans l'action collective face au risque », *Développement durable et territoires* [En ligne]

Coordination, convention, interaction

« La problématique de la coordination des comportements individuels apparaît ainsi comme récurrente d'A. Smith à la théorie des jeux. Ces problèmes de coordination, dans une large mesure, constituent des problèmes d'établissement de conventions, de significations partagées, entre individus participant à une interaction ».

M. Renault, *Economie et coordination des comportements : communication*, **Revue européenne des sciences sociales**, 1999, n° 114

http://www.jstor.org/stable/40371006?seq=1#page_scan_tab_content

Théorie des jeux et coordination

« Par jeu de pure coordination, il faut entendre une situation d'interactions stratégiques où tous les joueurs ont des préférences identiques et disposent d'une information parfaite, de telle sorte que leur unique problème consiste à coordonner leurs choix. (...) Cette hypothèse extrême sur laquelle repose les jeux de pure coordination (...) permet, d'abord, de distinguer clairement la coordination de notions parfois confondues avec elle, comme l'entente et la coopération ». (à propos de Thomas Schelling, 1960)

Christian Schmidt, Deux prix Nobel pour la théorie des jeux, *Revue d'économie politique*, 2006/2, Vol. 116, p. 133-145

Jeux répétés, coordination et coopération

« Les mécanismes de coordination sont, comme il est bien connu, des concepts centraux de la théorie des jeux où ils sont expliqués par la réciprocité et "l'intérêt éclairé" des individus se coordonnant sur un équilibre : de tels accords s'auto-renforcent et ne requièrent aucun mécanisme de coercition extérieur. Les jeux du dilemme du prisonnier à interaction répétées montrent que **l'imposition des normes découle de la répétition des interactions**, et que le comportement coopératif est alors avantageux au fur et à mesure que les joueurs apprennent à coordonner leurs comportements ».

A. Sindzingre, *Coordination et trappes à pauvreté : la perspective de l'économie du développement*, in L. Julien et F. Tricou, **Les approches de la coordination en sciences sociales**, Presses de l'université de Paris Ouest, 2009, (p.106)

Sociologie et coordination

« Pour la sociologie, la coordination peut tout à la fois procéder d'une **action intentionnelle** comme elle peut être expliquée par la façon dont les structures sociales et les cultures orientent les comportements des acteurs. Elle se pose ainsi à des niveaux différents, certes complémentaires, mais qui n'appellent pas les mêmes analyses. les mêmes raisonnements ni les mêmes méthodologies : soit la coordination est le résultat de croyances. d'effets de domination. d'institutions qui. par des mécanismes propres. parviennent à imposer aux acteurs sociaux des comportements appropriés ; soit inversement elle est le fruit d'une recherche intentionnelle d'un ordre stable que ce soit pour administrer, produire, protester, faire du sport, etc. »

Patrice Duran, Emmanuel Lazega, "*Action collective : Pour une combinatoire des mécanismes de coordination*", in **L'Année Sociologique** n°65, 2015

<https://www.cairn.info/revue-l-annee-sociologique-2015-2-page-291.htm>

Coordination et primauté de l'individu

« La question de la coordination est transversale aux sciences sociales qui toutes s'intéressent au lien social. Spécifiquement, l'expression coordination apparaît adéquate à la problématique moderne du lien social. D'une part, elle se démarque du terme de subordination, plus pertinent pour décrire les sociétés holistes caractérisées selon L. Dumont, par une hiérarchie donnée de l'ensemble social. D'autre part, la coordination interindividuelle émerge comme problème sous le régime social moderne, dans la mesure où celui-ci pose la primauté de l'individu indépendant ».

L. Julien et F. Tricou, *Coordination et sciences sociales*, in L. Julien et F. Tricou, **Les approches de la coordination en sciences sociales**, Presses universitaires de Paris Ouest, 2009, (p. 11)

Sociologie, économie et coordination

« En dépit de rapprochements récents, la sociologie et l'économie ont longtemps apporté des réponses essentiellement opposées à cette question de l'intégrité des sociétés individualistes. La sociologie a essentiellement avancé les "normes sociales" intériorisées par l'*homo sociologicus* comme ciment de l'"ordre" social. L'économie a spécifiquement mobilisé la "concurrence marchande" animée par l'*homo œconomicus* comme source de l'"équilibre social" (...) Dans les termes de M. Gauchet, "l'avènement de l'individu" mène aussi à la "découverte de la société", c'est-à-dire à la conception d'une objectivité du social dont la sociologie pourra faire son objet d'étude ».

L. Julien et F. Tricou, *Coordination et sciences sociales*, in L. Julien et F. Tricou, **Les approches de la coordination en sciences sociales**, Presses universitaires de Paris Ouest, 2009, (p. 11)

Capital social et coordination

« Cet article porte sur le capital social des acteurs au sommet de l'organisation. Je les appellerai « directeurs ». Le capital social étant d'une importance particulière pour leur travail quotidien, ses effets n'en sont que plus apparents. Ceci est surtout le cas dans les organisations qui s'éloignent du modèle bureaucratique en réduisant le nombre de niveaux de contrôle formel et en les remplaçant par un contrôle informel négocié. Ce changement signifie que les directeurs ne peuvent plus s'appuyer autant qu'auparavant sur des instructions venues d'en haut. Ils sont plus que jamais les auteurs de leur propre travail dans des entreprises qui doivent être capables d'anticiper et de s'adapter à des changements de marché et de besoins en production. Ces directeurs sont ainsi confrontés à des coûts nouveaux. Les coûts de coordination, qui incombaient auparavant à la bureaucratie de l'organisation, reviennent aux directeurs individuellement responsables de la coordination dans plusieurs domaines, avec un accroissement correspondant d'incertitude, de pressions et de conflits. C'est ici qu'intervient le capital social. L'éloignement du modèle bureaucratique le fait davantage apparaître comme un moyen de coordination au sein de l'organisation. Cet article décrit la manière dont le capital social assure cette coordination et les bénéfices qu'en retirent les directeurs riches en capital social ».

Ronald S. Burt, Le capital social, les trous structuraux et l'entrepreneur, *Revue française de sociologie*, 1995, n° 36-4, pp. 599-600.

Interaction sociale et coordination

« ... quand les agents entrent en contact, il leur faut immédiatement spécifier une perspective commune pour organiser leur coexistence temporaire. Ils ont à déterminer conjointement un point de vue pour configurer et coordonner leurs actions réciproques. Ils ont à définir le mode par lequel ils vont momentanément se rapporter les uns aux autres et se rapporter au monde. Il leur faut enfin réorganiser cet espace de coexistence au fur et à mesure du développement de l'interaction. De ce point de vue, toute interaction est, comme dit Maturana, un processus de "coordination consensuelle d'actions ».

L. Quéré, *Construction de la relation et coordination de l'action dans la conversation*, **Réseaux**, 1990, vol. 8 n°2

Sociologie de l'entreprise et coordination

« Du point de vue néo-durkheimien, les changements les plus importants dans les entreprises au cours des dernières années peuvent être caractérisés par le passage de la spécialisation à la polyvalence des tâches et par celui de la coordination par les règles spécifiques (et par la surveillance) à la coordination par la culture, c'est-à-dire par l'intériorisation des objectifs de l'entreprise et des contraintes du marché par les travailleurs ».

P.R. Bélanger et B. Levesque, *Éléments théoriques pour une sociologie de l'entreprise : des classiques aux "néo-classiques"*, **Cahiers de recherche sociologique**, n° 18-19, 1992

Hétérodoxie et coordination

Travail privé, travail social, marchandise

« l'organisme social de production, dont les membres disjoints - membra disjecta - naissent de la division du travail, porte l'empreinte de la spontanéité et du hasard, que l'on considère ou les fonctions mêmes de ses membres, ou leur rapport de proportionnalité. Aussi nos échangistes découvrent-ils que la même division du travail, qui fait d'eux des **producteurs privés indépendants**, rend la marche de la production sociale, et les rapports qu'elle crée, complètement indépendants de leurs volontés, de sorte que l'indépendance des personnes les unes vis-à-vis des autres trouve son complément obligé en un **système de dépendance réciproque**, imposée par les choses. La division du travail transforme le produit du travail en marchandise, et nécessite par cela même sa transformation en argent »

K. Marx, **Le Capital**, Livre 1 (1867), La Pléiade, 1965, p. 646

Marx, la monnaie, le lien social

La monnaie est « *le lien social sous sa forme solide* »

Marx, **Critique de l'économie politique** (1859), La Pléiade, 1965, p. 390

Valeur d'usage, valeur d'échange Travail concret, travail abstrait

« Les contradictions que recèle la marchandise, de la valeur usuelle et valeur échangeable, de travail privé qui doit à la fois se représenter comme travail social, de travail concret qui ne vaut que comme travail abstrait, ces contradictions immanentes à la nature de la marchandise acquièrent dans la circulation leurs formes de mouvement »

K. Marx, Le capital, Livre 1 (1867), La Pléiade, tome 1, p. 653

Communauté et coordination a priori

« 1) dans les organisations sociales non capitalistes, il existe une adéquation immédiate entre les différents types de travail concret, les valeurs d'usage produites et les besoins des membres de ces sociétés : en d'autres termes, il n'y a pas là de dissociation entre le « privé » et le « social », et ces qualificatifs n'y revêtent aucun sens;

2) la raison de cet état de fait réside en ce que, d'une manière ou d'une autre, une communauté existe, qui est antérieure à la production et règle celle-ci. Toutes ces sociétés sont, en quelque sorte, « planifiées ». La communauté, quelle qu'elle soit, prime l'individu et, par des voies chaque fois différentes suivant le type de société, lui assigne sa place dans le processus productif ».

G. Faccarello, *L'échec de Marx : pour rouvrir un débat*, **Cahiers d'économie politique**, n° 8, 1982

Coordination et économie de marché

« Se trouve ainsi précisée, par contrecoup, la différence spécifique que présente le mode de production capitaliste : elle consiste en l'absence de toute communauté antérieure à la production. Les producteurs sont isolés, leurs travaux sont privés, et leurs activités ne sont pas coordonnées. Comment une société peut-elle alors, non pas se constituer, mais subsister sur ces bases? Comment le lien social se manifeste-t-il puisqu'il n'est plus imposé a priori? Ce lien s'impose a posteriori, par le biais du marché : c'est en effet par la transformation des produits du travail en marchandises et par la vente de celles-ci que les producteurs isolés se révèlent former un tout cohérent, une société, et que leur travail privé revêt un caractère social. Les producteurs font chaque fois la preuve de leur insertion sociale par le biais de l'échange. Le marché est donc le lieu et le facteur d'intégration sociale, de manifestation incessante de la « socialisation » des individus isolés, même lorsque ceux-ci ne sont pas directement en contact avec lui : il suffit qu'ils produisent en vue de vendre sur ce marché ».

G. Faccarello, *L'échec de Marx : pour rouvrir un débat*, **Cahiers d'économie politique**, n° 8, 1982

L'hétérodoxie et la coordination

« ... l'effort théorique de Thévenot porte tout entier sur la construction d'un cadre commun permettant de saisir conjointement, et donc de rapprocher, l'approche sociologique par les normes et l'approche économique par la rationalité. Ce point de vue commun est celui de la coordination ».

André Orléan : *La sociologie économique et la question de l'unité des sciences sociales*, L'année sociologique, Vol. 55, 2005-2

<http://www.cairn.info/revue-l-annee-sociologique-2005-2-page-279.htm>

Le marxisme et la coordination

« La référence au marché en tant que mode exclusif de coordination est une mystification. (...) De tout temps, et en particulier dans le capitalisme avancé, les **coordinations** sociales ont eu recours à l'**organisation**, un mécanisme *a priori*, assignant à chaque agent ses fonctions et ses moyens. à l'intérieur d'un cadre chronologique, le tout étant défini par une **autorité supérieure**, qu'elle soit démocratique, basée sur la compétence et/ou l'autorité (quelle que soit la relation ambiguë entre ces deux termes). Dans le capitalisme, l'organisation s'est principalement développée à deux niveaux : dans les entreprises et centralement, par le biais de l'intervention étatique ».

G. Duménil et D. Lévy, Des économies avec marché (paru dans L'Economie politique) <http://www.jourdan.ens.fr/levy/dle2008a.htm>